

Lycée Clément MAROT
59, rue des Augustins
46000 CAHORS
Tél 05 65 35 25 17
Fax 05 65 35 86 63

MARCHÉS PUBLICS

Articles 28 et 77 du Code des marchés publics

MARCHE DE FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES :
PAIN & VIENNOISERIE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1 : Nom et adresse de l'organisme acheteur

L'acheteur est le Lycée Clément MAROT situé 59 rue des Augustins à CAHORS (46000).

ARTICLE 2 : Lieu de livraison

Les prestations seront à livrer au Lycée Clément MAROT à CAHORS.

ARTICLE 3 : Objet du marché

3.1 – Objet

La présente consultation a pour objet la fourniture de : **Pain et viennoiserie**

3.2 – Mode de passation des marchés

Les marchés sont passés selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés publics (décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006).

3.3 – Décomposition en lots

Ce marché est composé de trois lots, un lot pour les petits pains, un lot pour les pains de 500gr et un lot pour les viennoiseries.

3.4 – Forme juridique du candidat

Le candidat se présente seul ou sous forme de groupement conjoint avec identification du mandataire et justification de ses pouvoirs.

3.5 – Durée du marché - Délai d'exécution – Lieu d'exécution

Les contrats sont conclus pour une durée allant **du 06 janvier 2014 jusqu'au 20 décembre 2014**.

Les fournitures seront à livrer au Lycée Clément MAROT, rue Emile ZOLA à CAHORS.

3.6 – Caractéristiques principales

Le détail des prestations est déterminé par le CCP joint et par l'acte d'engagement.

3.7 – Modification non substantielle du dossier de consultation

L'acheteur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au présent dossier de consultation dans la limite de huit (8) jours avant la date de remise des offres.

Dans ce cas, le candidat devra remettre son offre en tenant compte de ces nouvelles dispositions.

3.8 – Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés : sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement : virement bancaire – délai de paiement 30 jours – intérêts moratoires taux légal.

ARTICLE 4 : Présentation des offres

Pour la partie candidature, l'entreprise devra :

- produire le(s) jugement(s) prononcé(s) (article 44 du CMP) s'il est en liquidation judiciaire et une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

Pour la partie offre :

- Acte d'engagement daté et signé(s),
- Cahier des clauses particulières daté et signé

ARTICLE 5 : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	60 %
Qualité des produits	40%

ARTICLE 6 : Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Mardi 05 novembre 2013 à 17h00.**

ARTICLE 7 : Echantillons

Remise d'échantillons : les échantillons ne pourront pas faire l'objet d'une facturation. Ils seront livrés à la cuisine, rue Emile ZOLA à CAHORS **le mercredi 20 novembre 2013 avant 8H30.**

Quantités souhaitées : 4 petits pains de 50gr – 1 pain de 500gr – 4 croissants ordinaires et 4 chocolaines ordinaires.

Ce jour là seront appréciées les saveurs et la texture, mais aussi la consistance nécessaire pour éviter un écrasement trop important du pain lors du tranchage.

Contenu du dossier de la consultation :

- Règlement de la consultation
- Cahier des clauses particulières daté et signé
- Acte d'engagement

Les offres devront être transmises sous pli cacheté avant la date et l'heure de remise des offres à :

Lycée Clément MAROT
Service Intendance
59, rue des augustins
46000 CAHORS

Sur le pli cacheté, les mentions « Ne pas ouvrir » et « Marché de fourniture de pain » devront être indiquées.

Les offres pourront être également remises contre récépissé, avant la date et l'heure limites de remise des offres au service intendance du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – le mercredi de 8h30 à 12h00.

Les offres qui parviendraient après la date et l'heure indiquées ne seront pas examinées.

Renseignements complémentaires :

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être demandés :

- Au service Intendance du lycée auprès de Mme Sylvie RAIMBAULT au 05 65 35 86 10